

DEPARTEMENT DU NORD

Valenciennes

Métropole

Communauté d'Agglomération
de Valenciennes Métropole

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLANCHE A
Version Approbation
MARS 2021

Commune de Rouvignies

SECTEUR 2

VERD | designer de territoires

4.1

Le territoire de la CAVM est concerné par des risques.
Il convient de se référer à la PLANCHE B du zonage.

LES ZONES PRESENTES SUR LA COMMUNE (ou en limite communale)

Zones urbaines mixtes

UA

UAa

UBa

UBc

Zones dédiées aux équipements, activités de loisirs et de tourisme

UL

ULa

Zones urbaines à vocation économique

UE

UZ

Zones d'extension à vocation mixte/habitat (court/moyen terme)

1AU

Zones d'extension à vocation économique (court/moyen terme)

1AUE

1AUZ

Zones d'extension à vocation mixte/habitat (long terme)

2AU

Zones d'extension à vocation économique (long terme)

2AUE

Zones à vocation agricole

A

Acn

Zones à vocation naturelle

N

NI

LES AUTRES ELEMENTS GRAPHIQUES

Secteur de mise en oeuvre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Emplacement Réservé

Protection du patrimoine bâti (L151-19 du CU)

Bâtiment remarquable (église, maison de maître, corps de ferme, pigeonnier...)

Petit patrimoine (calvaire, chapelle, fontaine...)

Protection du patrimoine paysager (L151-23 du CU)

Elément ponctuel (arbre, haie...)

Informations complémentaires

Limites de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

Limites communales

Constructions en cours

Hydrologie

Surfaces et cours d'eau

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Vocation	Bénéficiaire	Surface (en m²)
1	Construction de logements	Commune	1521.62
2	Construction de logements	Commune	470.56
3	Construction de logements	Commune	79.31
4	Construction de logements	Commune	610.55
5	Construction de logements	Commune	2889.06

The map displays the commune of Rouvignies with its urban planning zones. Key features include:

- Zones urbaines mixtes:** UA (red), UAa (orange), UBa (light orange), UBc (yellow).
- Zones dédiées aux équipements, activités de loisirs et de tourisme:** UL (light purple), ULa (medium purple).
- Zones urbaines à vocation économique:** UE (dark blue), UZ (medium blue).
- Zones d'extension à vocation mixte/habitat (court/moyen terme):** 1AU (red hatched).
- Zones d'extension à vocation économique (court/moyen terme):** 1AUE (blue hatched), 1AUZ (purple hatched).
- Zones d'extension à vocation mixte/habitat (long terme):** 2AU (red hatched).
- Zones d'extension à vocation économique (long terme):** 2AUE (blue hatched).
- Zones à vocation agricole:** A (yellow), Acn (yellow hatched).
- Zones à vocation naturelle:** N (green), NI (light green).

Other elements:

- LES AUTRES ELEMENTS GRAPHIQUES:** Red dashed line for 'Secteur de mise en oeuvre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation'; blue hatched for 'Emplacement Réservé'.
- Protection du patrimoine bâti (L151-19 du CU):** Orange square for 'Bâtiment remarquable'; orange star for 'Petit patrimoine'.
- Protection du patrimoine paysager (L151-23 du CU):** Green star for 'Elément ponctuel'.
- Informations complémentaires: Blue outline for 'Limites de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole'; black outline for 'Limites communales'; black dot for 'Constructions en cours'.**
- Hydrologie:** Blue line for 'Surfaces et cours d'eau'.

Scale and Orientation: Scale bar from 0 to 400m. North arrow pointing up.

Source cadastre : PGN © Département du Nord, « Origine Cadastre. © Droits de l'Etat Réservés »

DEPARTEMENT DU NORD

Valenciennes

Métropole

Communauté d'Agglomération
de Valenciennes Métropole

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLANCHE B
Version Approbation
MARS 2021

Commune de Rouvignies

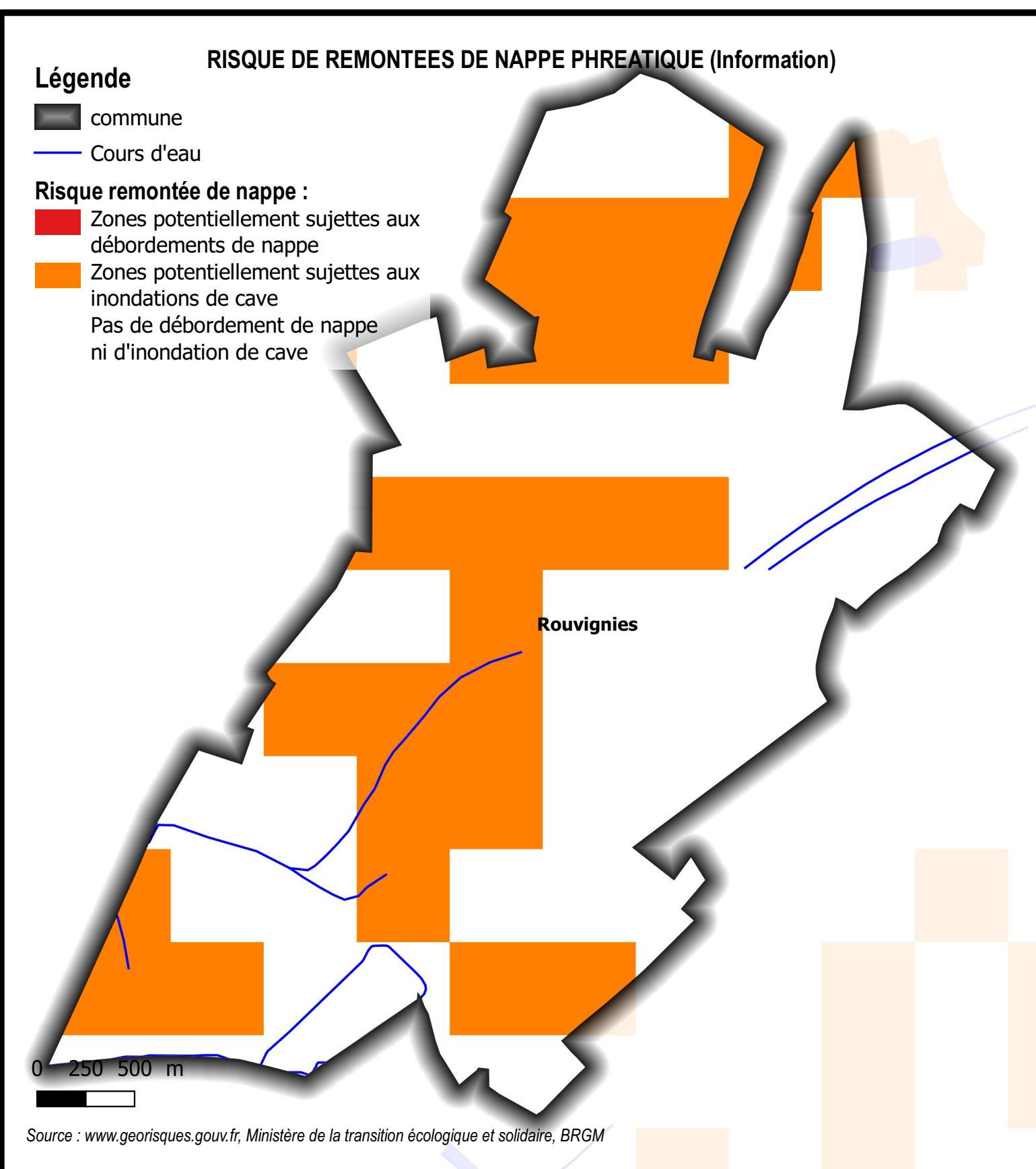
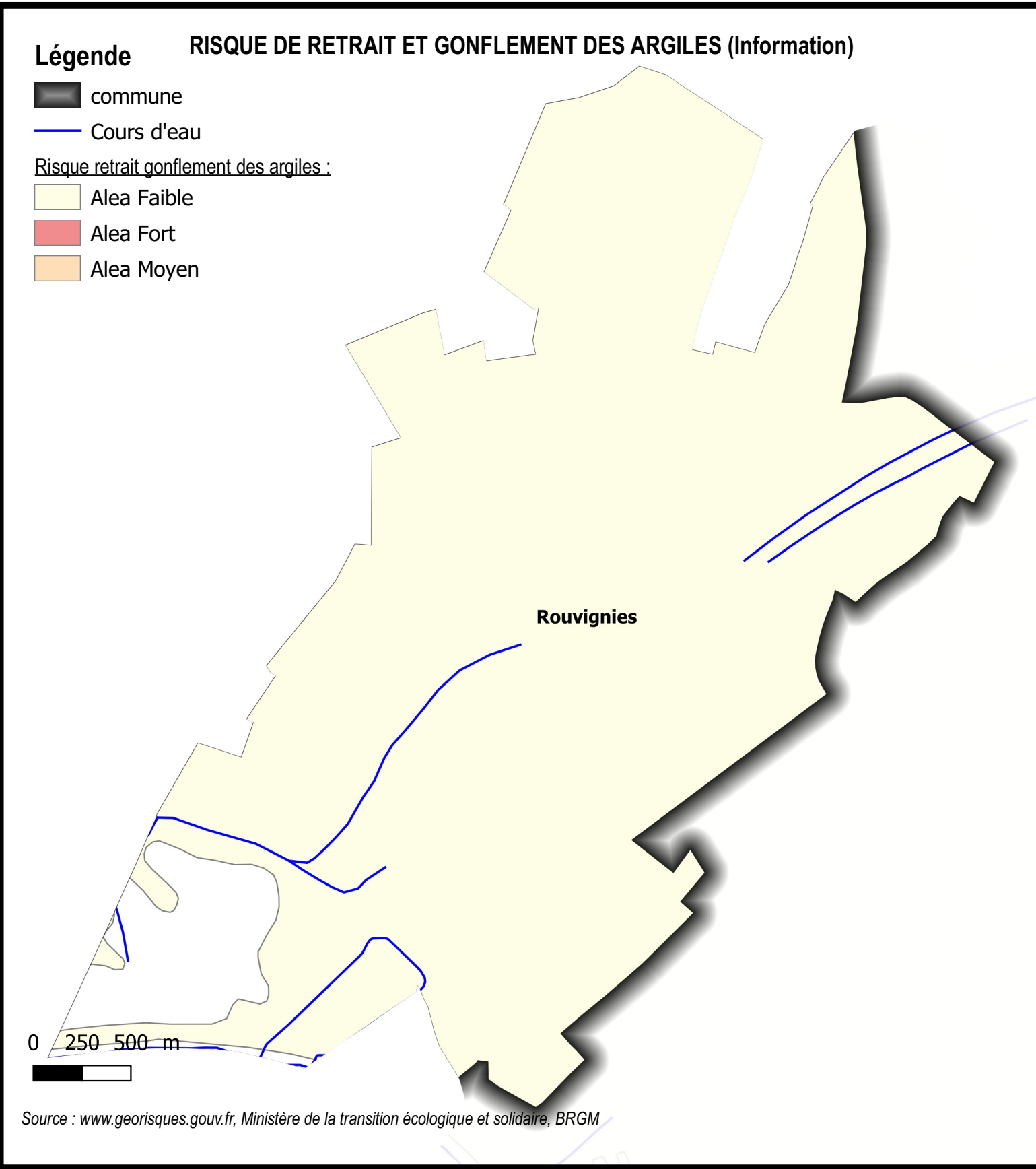
SECTEUR 2

VERD

4.2

Important : Le PPRI de la Rhonelle étant en cours d'élaboration, les cartes présentées dans le cadre de l'arrêt projet du PLUi sont provisoires.

Les communes de la CAVM concernées par le PPRI de la Rhonelle sont les suivantes : Artres, Aulnoy-lez-Valenciennes, Bruay-sur-l'Escaut, Curgies, Estreux, Famars, Maing, Marly, Onnaing, Préseau, Quarouble, Quérénaing, Rombies-et-Marchipont, Saint-Saulve, Saultain, Sebourg, Valenciennes.



Pour connaître les prescriptions qui s'appliquent dans les zones à risque, se reporter aux Dispositions Générales et/ou aux annexes du PLUi

Légende

— Cours d'eau

DONNEES A VALEUR INFORMATIVE
En l'absence de PPR, ces données ont une valeur REGLEMENTAIRE.
(règles reprises au sein des Dispositions Générales et/ou des Annexes du PLUi)

Etude de caractérisation des risques

■ Zones potentiellement inondables

Risque minier (hors PPRM)

■ Périmètres SDICS

Tassement

■ faible

Gaz

■ fort

DONNEES ENVIRONNEMENTALES

■ Zones à dominante humide du SDAGE Artois Picardie

